

**ADJUDICATION IMMOBILIÈRE
AVEC FACULTE DE SURENCHÈRE
À BERINGEN/MERSCH**

En la Brasserie « A GUDESCH », L-7593 Beringen/Mersch, 1, Am Kaesch (rez-de-chaussée),
le 21 février 2023 à 15^o heures.

Par le ministère de Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, il sera procédé conformément à l'article 879 du Nouveau Code de Procédure Civile, à la vente aux enchères publiques, avec possibilité de surenchère, de terrains à Hoffelt, Duärrefstrooss, inscrits au cadastre comme suit :

Commune de Wincrange, ancienne Commune de Hachiville, section HC de Hoffelt

1) Numéro 379/3610, lieu-dit « Duärrefstrooss », place (occupée), bâtiment agricole, d'une contenance de 3 ares 45 centiares ;

2) Numéro 379/3611, lieu-dit « Duärrefstrooss », place (occupée), bâtiment agricole, d'une contenance de 3 ares 39 centiares ;

3) Numéro 379/3612, lieu-dit « Duärrefstrooss », place, d'une contenance de 12 ares 42 centiares ;

4) Numéro 379/3613, lieu-dit « Duärrefstrooss », place, d'une contenance de 2 ares 73 centiares ;

5) Numéro 379/3614, lieu-dit « Duärrefstrooss », place voirie, d'une contenance de 1 are 12 centiares ;

6) Numéro 379/3615, lieu-dit « Duärrefstrooss », place (occupée) bâtiment agricole, d'une contenance de 63 centiares ;
Les constructions qui se sont trouvées sur certaines des parcelles ont été démolies.

Les anciens numéros cadastraux 378/3194 et 379 dont sont issus les actuels numéros cadastraux repris ci-avant, ensemble avec le numéro cadastral 379/3617 (ce dernier propriété de la commune) - sont couverts par un plan d'aménagement particulier (PAP) « Auf der Schock », ledit PAP prévoyant que le « nombre de logements comprendra 4 unités regroupées par 2 (maisons jumelées) », en zone d'habitation primaire, quartier « H », voire « HAB-1 » dans le plan d'aménagement général en procédure, sans que les travaux d'infrastructure aient été réalisés à ce jour, la parcelle 379/3617 restant à vendre par la commune au futur propriétaire des parcelles objet des présentes.

L'adjudication aura lieu à requête du créancier premier inscrit, la société de droit allemand « Wüstenrot Bausparkasse Aktiengesellschaft », avec siège à D-71630 Ludwigsburg, Wüstenrot-Haus, HRB Ludwigsburg numéro 5323, et Succursale à L-5365 Münsbach, 33, Parc d'Activité Syrdall, R.C. Luxembourg numéro B 66.246,

Contre :

1.- Madame Fadila JUSUFOVIC, veuve JUSUFOVIC, sans état connu, née le 23 octobre 1960 à Biohane (Serbie), numéro d'identification 1960 10234 4210, demeurant à L-9560 Wiltz, 98 rue du Dix Septembre,

2.- Monsieur Selman JUSUFOVIC, sans état connu, époux de Madame Adisa JUSUFOVIC, né le 02 février 1986 à Tutin (Serbie), numéro d'identification 1986 0202 21563, demeurant à L-9560 Wiltz, 98 rue du Dix Septembre,

3.- Madame Uneisa JUSUFOVIC, sans état connu, épouse de Monsieur Hivzo FETAHOVIC, née le 11 mars 1988 à Tutin (Serbie), numéro d'identification 1988 0311 16913, demeurant à L-9560 Wiltz, 98 rue du Dix Septembre,

4.- Monsieur Muhamed JUSUFOVIC, sans état connu, célibataire, né le 06 août 1990 à Tutin (Serbie), numéro d'identification 1990 0806 17808, demeurant à L-9558 Wiltz, 26A rue des Sports,

5.- Monsieur Benjamin JUSUFOVIC, sans état connu, époux de Madame Amela KLIMENTA, né le 11 décembre 1995 à Wiltz, numéro d'identification 1995 1211 17901, demeurant à L-9560 Wiltz, 98 rue du Dix Septembre.

En vertu :

1) de la deuxième grosse en forme exécutoire d'un acte d'affectation hypothécaire du 12 février 2013, dont inscriptions furent prises au bureau des hypothèques à Diekirch, contre la partie débitrice Monsieur Henri WEILER, sans état connu, né à Ettelbruck en date du 28 janvier 1956, numéro d'identification 1956 0128 43995, et Madame Marie Catherine Claudine GRUN, sans état connu, née à Ettelbruck en date du 06 octobre 1978, numéro d'identification 1978 1006 24913, demeurant ensemble à L-9768 Reuler, Maison 33, et contre la caution réelle feu Monsieur Rizah JUSUFOVIC, né à Tutin (Serbie) en date du 01 septembre 1958, numéro d'identification 1958 0901 53303, décédé le 27 septembre 2015 à Ettelbruck, et son épouse Madame Fadila JUSUFOVIC, préqualifiée, en date du 13 mars 2013, volume 775, numéro 24 ;

2) d'un commandement resté infructueux signifié à la caution réelle par exploit de l'huissier Georges WEBER, huissier de justice de résidence à Diekirch, en date du 29 novembre 2022.

La vente se fera en vertu des clauses et conditions d'un cahier des charges dressé par le notaire soussigné en date du 16 janvier 2022, transcrit au bureau des hypothèques de Diekirch en date du 20 janvier 2023, volume 1912, numéro 56 et dont toute personne pourra prendre communication en l'étude dudit notaire.

Tous ceux du chef desquels inscription pourrait être prise pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

Conformément à l'article 845 du Nouveau Code de Procédure Civile luxembourgeois, dans les huit (8) jours qui suivront l'adjudication, toute personne capable d'enchérir pourra faire une surenchère pourvu qu'elle soit du sixième au moins du prix, outre les frais d'adjudication.

Tout amateur doit se renseigner sur la réglementation sanitaire en vigueur le jour de l'adjudication.

Les règles sanitaires du jour seront de stricte application.

Les amateurs voudront impérativement se munir d'une garantie bancaire.

Un extrait du cahier des charges, les extraits cadastraux et la documentation PAP sont disponibles sur le site www.ventes.lu et ne seront pas autrement mis à disposition.

Marc LECUIT

Notaire

7, rue Wenzel

L-7593 Beringen/Mersch

Tél. : +352 32 02 02 - 1

Fax : + 352 32 72 71

Email : lecuitm@pt.lu